



INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE DE FOURNEAUX RENTRÉE SCOLAIRE **2024/2025**

Les inscriptions des enfants nés en 2021 ainsi que celles des nouveaux arrivants se feront entre le 1er mars et le 26 avril 2024 en mairie.

Vous devez vous munir des documents suivants :

- Le carnet de santé (ou copie des vaccinations)
- Le livret de famille

Pour l'inscription aux transports scolaires

Pour inscrire vos enfants, vous devez vous rendre sur le site :
auvergnerhonealpes.fr (rubrique transport) **entre le 2 mai et le 15 juin.**